

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Vendre un fonds de commerce

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

Identifier les précautions préalables.

Rédiger les clauses sensibles des contrats de vente de fonds de commerce.

Sécuriser la mise en œuvre de la cession.

PUBLIC

Tout possesseur de carte professionnelle et tout collaborateur en charge des transactions.

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

Connaissance des bases de la transaction immobilière.

Pour tester vos connaissances : [Cliquez ici](#)

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

CCI Campus Moselle – 5, rue Jean-Antoine CHAPTAL 57070 METZ

Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66

Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr

Web : www.cciformation.org

ACCESSIBILITE



Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.

Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

PROGRAMME

L'approche juridique du fonds de commerce

Nature juridique

- concept juridico-économique de la France
- bien meuble incorporel

La composition du fonds de commerce

- les biens corporels et incorporels

La prise en vente

Les documents nécessaires à la constitution du dossier

- extrait Kbis
- bail commercial
- documents comptables
- annexes

L'estimation

- calcul de rentabilité
- fiabilité des éléments comptables

La réglementation spécifique de certains fonds

- avec autorisation et licences
- obligations liées à la sécurité ou à l'activité exercée

Le rôle de conseil du mandataire spécialisé

*** vis-à-vis de l'acquéreur**

- rentabilité, calcul frais d'acquisition, avenir juridique

*** vis-à-vis du vendeur**

- estimation non complaisante, calcul des plus-values

La responsabilité de l'agent immobilier

- évocation des principales origines de sinistres fréquemment rencontrés dans les transactions sur fonds de commerces
- la mise en jeu possible de la responsabilité de l'agent immobilier

Le compromis de vente

Les documents nécessaires à la constitution du dossier

- les titres de propriété - les contrats de travail
- les polices d'assurances - les autorisations ou licences nécessaires
- les contrats de crédit-bail - catalogue des produits et services
- liste du matériel et date d'acquisition

Déclarations légales et obligatoires

- les informations liées au vendeur
- les sûretés
- les bénéfices
- les informations liées au bail

L'acte de vente

- préparation / rédaction / formalités

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée.

Evaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, exercices pratiques, ...)

DATES Site de Metz (autre sur demande)

3 février 2023

10 mai 2023

15 septembre 2023

29 novembre 2023

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : **8 participants**

POUR ALLER PLUS LOIN

L'actualité des baux du commerce.

Le code de déontologie.

CCI Campus Moselle - 5, rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ
03 87 39 46 00 - formationcontinue@moselle.cci.fr - www.ccifformation.org
SIRET : 185 722 022 00125 – N° de déclaration d'activité : 41 57 P 000 957